



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DES CHARMETTES DU 15 OCTOBRE 2010

PARTICIPANTS

Elus : Mme BOGHOSSIAN.

Habitants élus : M. KRAGBE, M. SENDRA, Mme VILLAIN.

Habitants : M. AMARA, Mme AMMAR KHODJA, M. et Mme AUZOU, Mme BERTIN, M. CHIAMBRINO, Mme COUZOUYAN, M. DESTOUESSE, M. DUQUESNOIS, M. et Mme GARNIER, Mme JUDY-REGNO, M. LEITAO, M. MARQUES, M. NOICY, M. PAMART, Mme REGNIER.

Personnel municipal : M. DECHERY, M. DIOMBANA, Mr MENIDIOH, Mme TROLLE, Mme HARBI.

Mme BOGHOSSIAN décline l'ordre du jour du Conseil de quartier.

Projet Médiaterre

Mme BOGHOSSIAN introduit **le projet Médiaterre** mené aux Carreaux entre novembre 2009 et mai 2010, en présentant le travail mené par les 8 jeunes volontaires d'Unis Cité effectuant leur service civique.

Ces 8 jeunes valdoisiens âgés de 18 à 25 ans ont ainsi été présents sur le quartier des Carreaux afin de sensibiliser et d'accompagner les habitants aux questions environnementales, au travers d'actes concrets et facilement réalisables au quotidien, les éco-gestes.

15 beauvillésois ont ainsi été régulièrement accompagnés par les volontaires, qui ont également réalisé **un appartement pédagogique** présentant de manière concrète, ludique et pédagogique les éco-gestes facilement réalisables au quotidien.

Mme HARBI indique qu'une **nouvelle équipe de volontaires sera présente dans les quartiers des Carreaux et de DLM/Cerisaie dès le 17 novembre 2010** afin de poursuivre le projet. Elle invite les habitants des Charmettes qui le souhaitent à participer au projet, notamment à travers une visite de l'appartement pédagogique.

Point Sécurité

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme BOGHOSSIAN introduit le Point Sécurité, en **rappelant les évènements qui se sont déroulés sur la Ville depuis le mois de juin 2010**, ayant notamment provoqué le décès d'un jeune homme aux Carreaux.

Elle introduit également les actions menées afin d'enrayer ce phénomène de violence entre les quartiers, et notamment celles menées par le **Collectif du 29 Juin**, actions pour dire « **NON à toutes les formes de violences à Villiers-le-Bel** » (soirées débats, marche citoyenne, rassemblement, etc...).

Créé le 29 juin 2010, suite au décès du jeune homme, ce collectif est mené **par les associations Parents à l'Unisson, ACTA - Compagnie Agnès Desfosses, Dialogue de Femmes, l'Amicale des Femmes Africaines et composé d'habitants et de professionnels de la ville pour enrayer toutes les formes de violences.**

Mme BOGHOSSIAN présente les différentes opérations du Collectif, réalisées les 9 et 29 de chaque mois, ainsi que les prochains rendez-vous :

- **le 29 Octobre** : bilan de la mobilisation de la marche du 9 octobre et débats autour de la question du « **Grand frère** » ;
- **le 29 Novembre**, mise en débat des rapports jeunes/police....

☞ M. AUZOU demande si le débat sur les rapports jeunes/police sera national ou local.

Mme BOGHOSSIAN répond que ce débat est pour l'instant local, sur la Ville de Villiers-le-Bel, mais qu'il pourrait s'étendre à un débat national, dans la mesure où cette question touche de nombreuses villes.

Elle indique également que le Commissaire de Sarcelles pourrait être présent, comme lors de la soirée du 24 septembre dernier, organisée par les Maisons de quartier B. Vian et C. Claudel, pour permettre aux habitants de s'exprimer sur ces évènements.

☞ M. PAMART indique qu'il a vu des enfants sauter sur les voitures du parking du Leader Price. Etant dimanche (la Police Municipale ne travaillant pas), il a contacté le Commissariat de Villiers-le-Bel, qui n'a pas répondu, alors que le Commissariat de Sarcelles continue d'orienter vers le Commissariat de Villiers-le-Bel, qui selon lui ne sert à rien.

Il cite par ailleurs l'exemple d'une voiture qui a été détériorée sur le parking du Leader Price, et que les 3 agents de la Police Municipale présents sur place n'ont rien fait.

Mme BOGHOSSIAN indique que la Ville s'est battue pour obtenir un Commissariat, mais qu'elle n'est malheureusement pas responsable de la Police Nationale, qui est une compétence de l'Etat, géré par le Ministère de l'Intérieur qui affecte à Villiers-le-Bel les effectifs qu'il souhaite ou peut lui donner.

☞ Mme COUZOUYAN évoque le vol d'une voiture qu'elle a empêché aux Charmettes, et déplore que le coupable ait été relâché. Elle demande également pourquoi il existe moins de problèmes à Sarcelles, et pourquoi on entend beaucoup parler de Villiers-le-Bel dans les médias.

M. KRAGBE indique qu'il ne se passe pas que des mauvaises choses à Villiers-le-Bel, et qu'à contrario, on ne sait pas tout sur ce qu'il se passe à Sarcelles.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

☞ M. DUQUESNOIS intervient sur les problèmes de sécurité : ils sont pour lui nationaux, et il ne faut donc pas accuser la Ville de ne pas affecter suffisamment d'effectifs de policiers, car Villiers-le-Bel fait avec les moyens qui lui sont donnés.

☞ M. AUZOU évoque la reconstruction du Commissariat de Sarcelles et demande ce qu'il va advenir de celui de Villiers-le-Bel.

Mme BOGHOSSIAN n'a pas de réponse.

☞ Mme BERTIN indique être présente aux Charmettes depuis 1925, et qu'elle n'a pas l'impression que Villiers-le-Bel se noircit comme elle l'entend. Elle se sent bien dans sa ville.

Mme BOGHOSSIAN remercie Mme BERTIN pour cette remarque, et souligne qu'il y a forcément des gens qui ont des problèmes et que des choses ne vont pas. Même dans les villes plus « réputées », il existe des problèmes, ils sont seulement moins médiatisés.

Elle cite ainsi l'exemple d'une interview que la chaîne France 2 a souhaité réaliser sur les mères de familles des Carreaux. Elle indique que les questions étaient orientées de manière à savoir si les parents étaient démissionnaires. Mais ils n'ont pas obtenu les réponses attendues, les personnes présentes évoquant les actions qu'elles menaient pour enrayer ces phénomènes.

Mme BOGHOSSIAN explique ainsi que le reportage n'a pas été diffusé parce que les journalistes souhaitaient que les habitantes s'expriment dans ce sens là. Elle rappelle également que les événements de 2007 ont marqué les esprits et que les médias recherchent depuis lors le sensationnel.

☞ Mme COUZOUYAN demande si le quartier du DLM est plus calme depuis ces événements, dans la mesure où les policiers n'y vont pas.

Mme BOGHOSSIAN répond que la police y est présente. Les UTEQ (Unité Territoriale de Quartier), aujourd'hui BST (Brigade Spécialisée de Territoire), sont une police de proximité présente depuis plus d'un an sur le quartier, tous les jours de 17h à 1h du matin.

Certains secteurs sont devenus plus calmes, mais il existe toujours des problèmes de relations entre les jeunes et la Police.

☞ Mme COUZOUYAN demande si ces policiers sont armés.

Mme BOGHOSSIAN répond qu'ils le sont.

Elle souligne également qu'un **travail est mené afin de rétablir de meilleures relations entre la Police et les habitants**, et que bien qu'ils soient dans certains quartiers plus « malmenés » que dans d'autres, les policiers vont dans tous les quartiers.

Elle indique également qu'il est **important de travailler entre les quartiers pour se réapproprier l'espace public collectivement**, et cite ainsi l'exemple des actions menées par certains habitants, notamment aux Carreaux.

Mme BOGHOSSIAN déplore qu'effectivement ce soit une réalité que certains parents soient démunis (notamment dans les familles monoparentales). Mais elle souligne que, même si c'est peut-être un peu plus compliqué à Villiers-le-Bel, toutes les communes sont concernées, et qu'il faut continuer à se mobiliser, notamment autour des belles initiatives des habitants et des associations.

☞ M. AMARA déplore le malaise relaté à Villiers-le-Bel. Il propose la diffusion d'une chaîne de télévision ou d'une radio pour pallier la problématique de la mauvaise représentation dans les médias.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme BOGHOSSIAN indique que toutes les solutions peuvent être bonnes, même s'il n'existe pas de solution miracle, mais qu'il faut également des moyens, car cela représente un coût.

☞ Mme JUDY-REGNO demande si des actions sont mises en place en matière de prévention sur la Ville ?

M. DECHERY précise que Villiers-le-Bel a mis en place **plusieurs dispositifs de la Politique de la Ville** et cite ainsi :

- le **PRE** (Programme de Réussite Educative) mis en place depuis 4 ans et qui permet de toucher chaque année 400 enfants de 3 à 16 ans ;
- le **Contrat Enfance Jeunesse** ;
- les actions menées par les **secteurs Jeunesse des Maisons de quartier** ;
- les 6 éducateurs spécialisés de **l'association IMAJ (Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes)** ;
- le **CLSPD** (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) mis en place depuis 1999, avec la présence de 6 médiateurs dans les quartiers et d'un coordonnateur.

Visites de quartier

Dans le cadre d'une nouvelle organisation des Conseils de quartier, et **afin d'assurer un meilleur suivi des demandes qui sont faites par les habitants, Mme BOGHOSSIAN indique que celles-ci sont désormais recensées au sein d'un tableau de suivi.**

Bien que ce dispositif soit en cours d'amélioration, quelques demandes ont d'ores et déjà été prises en charge. Elle cite ainsi l'exemple du couple ayant eu des problèmes de distribution du courrier, pour lequel la Poste a été rencontrée, et le cas de Mme REGNIER, qui souffrait de la proximité directe de la cour d'école Michel Montaigne.

Dès le prochain Conseil de quartier, ce tableau sera projeté (une future consultation sur internet est également envisagée), pour permettre aux habitants de suivre l'état d'avancement de leurs demandes. Toutefois, d'autres dysfonctionnements ou points positifs peuvent être observés sur l'ensemble du quartier. **Le Comité de pilotage propose donc aux habitants de constituer un groupe de travail pour l'organisation de visites de quartier**, afin de relever ces différents points et voir dans quelle mesure des réponses peuvent être apportées, sur le principe de la GUP (Gestion Urbaine de Proximité).

Mme BOGHOSSIAN rappelle ainsi le principe du diagnostic en marchant de la GUP, qui permet de faire un état des lieux du quartier, par secteurs, à la suite duquel les services sont interpellés, et les solutions étudiées.

☞ M. AUZOU se demande si les habitants des Charmettes vont se mobiliser.

Mme BOGHOSSIAN lui rappelle l'expérience de la Fête des Voisins, à laquelle M. AUZOU a fortement participé en faisant partie du Groupe de travail, et indique que le quartier a besoin de ses habitants.

☞ M. AMARA indique que les demandes ne sont pas abouties, et cite ainsi l'exemple de la circulation sur l'avenue de Choiseul, où il est impossible de circuler. L'avenue a été refaite mais n'a pas été agrandie. Il souligne par ailleurs qu'il est nécessaire de fluidifier la circulation

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

dans cette zone (notamment en passant par la Grande Borne pour rejoindre l'avenue du Champ Bacon).

Il en est de même pour la problématique de stationnement sauvage sur l'avenue P. Sépard et devant l'ORT, lors de la sortie de classes.

Mme BOGHOSSIAN indique que l'ORT a été interpellé par courrier, et que l'information a été diffusée par un élu de la Ville qui siège au Conseil d'Administration de l'ORT.

M. SENDRA indique que la déviation du Champ Bacon devrait se faire.

☞ M. DESTOUESSE, étant sensible au bruit, regrette que certains automobilistes impatients jouent du klaxon à toute heure de la journée, à cause du stationnement sauvage. Il regrette également que la Police Municipale ne verbalise pas.

☞ Mme COUZOUYAN évoque également le problème du plan de circulation.

M. DECHERY indique qu'un groupe de travail s'est penché il y a quelques années sur cette question. Les habitants des Charmettes ont été invités à participer à ce groupe de travail, mais leurs propositions n'ont jamais abouti du fait de nombreuses oppositions.

M. SENDRA complète en indiquant que les propositions faites ont été réalisées dans la mesure du possible.

☞ M. NOICY indique que les sens interdit sont pris en sens inverse, y compris par les véhicules de la Police Municipale.

☞ M. AMARA évoque la présence, il y a 20 ans, d'un dos d'âne en bas de l'avenue P. Dupont, qui a été supprimé. Il demande pourquoi, alors qu'aujourd'hui il y en a partout, notamment devant la Poste à Arnouville

Mme BOGHOSSIAN indique que les normes ont changé, ces installations sont aujourd'hui interdites car dangereuses.

M. DECHERY indique que les villes optent aujourd'hui pour des coussins berlinois.

Mme BOGHOSSIAN propose de réfléchir ensemble à cette problématique de circulation dans le quartier, car les habitants des Charmettes sont les plus à même de relever les dysfonctionnements car ils pratiquent ces rues tous les jours.

Elle indique par ailleurs que, même s'il n'est pas possible de mettre des dos d'âne à chaque rue, des solutions pourraient être trouvées.

☞ M. LEITAO s'indigne du fait que les personnes n'utilisent pas leurs garages, et génèrent ainsi des problèmes de stationnement et de circulation.

☞ M. DESTOUESSE propose d'observer le camion des éboueurs obligé de faire des efforts pour pouvoir passer dans les rues, lorsque le stationnement alterné doit être effectué et qu'il n'est pas respecté.

☞ M. DUQUESNOIS renchérit en indiquant que sur l'avenue Pierre Sépard, le stationnement sauvage sur les trottoirs pose des difficultés aux piétons obligés de se rabattre sur la chaussée. Il cite ainsi l'expérience à Paris, où des quilles ont été installées à la place des panneaux de stationnement interdit, et qui sont aujourd'hui respectées. Il demande si cela serait possible à Villiers-le-Bel ?

M. SENDRA indique que le problème se pose du côté d'Arnouville, qui ne fait rien. Par ailleurs, du côté de Villiers-le-Bel, le stationnement sauvage se fait de toute manière aux entrées de garage.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

☞ M. AUZOU indique que l'avenue P. Sémard est très sale, et demande si une réunion avec les commerçants serait envisageable pour les inviter à sensibiliser leurs clients ?

Mme BOGHOSSIAN répond que cela a déjà été réalisé.

M. AMARA complète en soulignant que la Police d'Arnouville a été interpellée à ce sujet, et que bien que des PV soient mis sans arrêt, les gens continuent.

Initiatives du Conseil de quartier

Mme BOGHOSSIAN présente une proposition du Comité de pilotage du Conseil de quartier des Charmettes, qui souhaiterait **organiser des moments conviviaux en dehors du Conseil de quartier**, pour permettre à un plus grand nombre de participer à la vie du quartier : petits déjeuners du Conseil de quartier, balades de découverte du quartier, accueil des nouveaux habitants, concours de décoration de Noël, etc....

Elle passe la parole à M. SENDRA qui se **propose d'organiser, en lien avec l'autre association des Charmettes, un accueil des nouveaux habitants du quartier, pour les faire se rencontrer et découvrir l'histoire et la vie du quartier.**

M. SENDRA indique ainsi que l'accueil des nouveaux habitants est possible car l'association est au courant des mouvements de vente et d'achat, et donc des nouveaux habitants du quartier, et qu'il est possible de les inviter à certaines initiatives.

Mme BOGHOSSIAN complète en indiquant que cet accueil serait réalisé avec les deux associations du quartier et la Mairie, peut être deux fois dans l'année.

☞ M. DUQUESNOIS précise qu'il est fondamental selon lui d'être accueilli par le Maire ou en Mairie.

☞ M. AUZOU souligne qu'il serait difficile d'organiser ces événements car le brassage est constant.

☞ M. DESTOUESSE demande s'il n'est pas possible d'obtenir la liste des nouveaux arrivants à partir de leur inscription sur les listes électorales ?

Mme BOGHOSSIAN répond que l'inscription sur les listes n'est pas obligatoire, ni systématique.

Concernant la remarque de M. AUZOU, elle répond qu'il n'y a pas tant de mouvements aux Charmettes.

NB : une feuille d'inscription est mise à disposition des habitants qui souhaiteraient participer à une visite de quartier ou à l'organisation d'initiatives du Conseil de quartier.

Questions diverses

Rôle du Conseil de quartier

☞ Mme COUZOUYAN indique que c'est la première fois qu'elle assiste à un Conseil de quartier afin de voir ce qui est fait. Elle souligne également qu'elle a honte de dire qu'elle habite à Villiers-le-Bel, et aux Charmettes, qui n'est plus le quartier qu'il était : les rues sont en

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

mauvais état et n'ont jamais été refaites, l'éclairage public est dans un mauvais état. Tout le monde le sait mais personne ne dit rien. La proche Ville d'Arnouville est plus calme, plus propre et plus de choses sont faites.

Elle indique également qu'elle a l'impression d'être une « vache à lait » pour la Ville, dans la mesure où elle paie des impôts et que rien n'est fait pour elle. Elle cite l'exemple de problèmes de voisinage qui n'ont pas été résolus, après de multiples sollicitations auprès de la Mairie depuis 3 ans.

Mme BOGHOSSIAN répond que le Conseil de quartier est une instance d'échanges, faite notamment pour relever les dysfonctionnements, mais que tout ne peut être changé en un Conseil de quartier.

☞ Mme COUZOUYAN s'indigne également du fait que le Maire ne passe pas dans les Charmettes, et qu'il est impossible de le voir.

Mme BOGHOSSIAN rappelle le mandat des adjoints de quartier, qui sont les relais entre le Maire et les habitants, et l'objectif de la création des Conseils de quartier.

M. KRAGBE indique que des choses positives se passent, parce que chacun se bat et reste positif. Il rappelle également que **le Conseil de quartier a été une décision du Maire pour s'investir davantage dans les quartiers et que la mise en place d'adjoints de quartier correspond à une délégation du Maire dans les quartiers.**

Il est vrai que beaucoup de monde a des soucis de voisinage, mais qu'il faut réussir à régler progressivement. Il ne faut pas céder au ras-le-bol pour avancer, même si c'est difficile.

☞ M. DUQUESNOIS souhaiterait privilégier les échanges sur les projets à construire ensemble, et indique que le Conseil de quartier ne doit pas être un cahier de doléances. Il insiste sur le fait qu'il n'y a pas que des défauts à Villiers-le-Bel, et que ce n'est pas une commune qui est délaissée.

Il préconise de s'intéresser aux nouveaux projets pour donner de l'émulation et permettre aux habitants de s'impliquer.

Organisation du Conseil de quartier

☞ M. AUZOU pose la question de l'organisation du Conseil de quartier et demande si des habitants viennent du bout du quartier des Charmettes ?

Mme BOGHOSSIAN indique à ce sujet que dans peu de temps, l'accueil ne sera plus possible à la Maison Jacques Brel, qui va bénéficier de travaux de rénovation et de restructuration. Ce lieu avait toutefois été choisi pour une question de logistique et d'accueil facilités. Dès lors, le Conseil de quartier sera organisé à l'école Montaigne ou Moulin.

Au sujet des travaux, M. DECHERY indique que les travaux (subventionnés) devraient démarrer fin mai/début juin, et devraient durer de 10 mois à 1 an.

Divers

☞ Mme COUZOUYAN demande pourquoi il n'est pas possible d'avoir la télévision avec internet, alors qu'un contrat a été a priori signé avec Free.

Mme BOGHOSSIAN indique que le problème vient de la distance par rapport aux relais.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

M. DECHERY complète en indiquant que la Ville a un projet d'implantation de la fibre optique, et que même si tout le monde en bénéficiera, cela s'avèrera plus compliqué pour les logements individuels que pour les logements collectifs.

☞ Mme COUZOUYAN intervient sur la diversité du programme culturel proposé par la Ville et indique que les gens de sa génération se sentent exclus.
Ses propos sont appuyés par Mme REGNIER, pour qui les spectacles proposés ne sont pas au goût de tout le monde. Elle souligne également le fait qu'elle n'est pas toujours au courant de la programmation.

Mme BOGHOSSIAN répond qu'il n'y a pas que des rappeurs proposés dans la programmation culturelle de la Ville, mais également des musiques du monde. Ce point sera toutefois abordé avec l'élu concerné.

M. DECHERY souligne le fait que la programmation est réalisée en cohérence avec ce qui est proposé dans les villes voisines, afin de ne pas faire de doublons.

☞ Mme GARNIER indique que des cailloux sont lancés sur ses vitres par des enfants depuis l'école Jean Moulin.

Mme BOGHOSSIAN en prend note et indique que la Directrice en sera informée et que les enfants seront plus surveillés.

☞ M. DESTOUESSE signale les nuisances sonores provenant d'une petite entreprise de cuisine installée rue Centrale.

Mme BOGHOSSIAN questionne M. CHIAMBRINO de la Police Municipale à ce sujet, qui indique que l'entreprise est en règle (inscription au registre des Commerces), et que la Police Municipale n'a pas reçu de plaintes en journée. Il faudrait se renseigner sur ce qu'il se passe après 20h.

Mme BOGHOSSIAN indique qu'un courrier sera fait si des plaintes ont été ou seront déposées.

☞ M. DUQUESNOIS propose l'installation d'un pôle hôtelier, par rapport au potentiel touristique du Château d'Ecouen, ou d'un champ de courses, dans la mesure où il existe des potentialités exceptionnelles à Villiers-le-Bel.

Mme BOGHOSSIAN indique que **les Maires de Villiers-le-Bel et de Sarcelles travaillent actuellement sur de grands projets qui pourraient s'installer sur le territoire** (projet d'un Dôme sportif par exemple).

Par ailleurs, des réflexions sont menées sur le développement de l'est du Val d'Oise, et que tout ne sera pas forcément réalisé à Villiers-le-Bel, mais également dans les villes alentours.

Mme BOGHOSSIAN indique également qu'une visite du Château d'Ecouen est envisageable avec le Conseil de quartier. Toutes les propositions sont les bienvenues : même si certaines choses nécessitent un budget important, d'autres sont plus facilement réalisables. Le Conseil de quartier est ce que les participants souhaitent en faire.

M. SENDRA complète en indiquant qu'il existe 2 hôtels à Villiers-le-Bel.

☞ M. AMARA intervient sur le fait que même si des choses sont faites à Villiers-le-Bel, c'est la Ville de Sarcelles qui a obtenu l'installation du Centre Commercial Auchan sur son territoire.

Direction de la Rénovation Urbaine – Habitat – Vie des quartiers

Mme BOGHOSSIAN répond que **c'est la Communauté d'Agglomération Val de France** (à laquelle adhère les villes de Villiers-le-Bel, Sarcelles, Arnouville et Garges-lès-Gonesse) **qui gère les questions liées au développement économique**, et que le choix de l'implantation du centre commercial s'est fait de manière collective.

Elle souligne ainsi que tout n'est pas possible à Villiers-le-Bel, et qu'il faut dès lors réfléchir à l'échelle communautaire : la Communauté d'Agglomération Val de France intervenant sur un plus grand territoire pour un plus grand nombre d'habitants, a plus de moyens et de pouvoirs pour faire avancer les choses.

Mme TROLLE complète en indiquant que **des projets sont également en cours sur la Ville**.

Elle cite ainsi l'exemple de **l'extension de la ZAE** (Zone d'Activités Economiques) **des Tissonvilliers**, ainsi que la réalisation d'un programme d'accession à la propriété et d'une résidence pour personnes âgées et handicapées, au carrefour du Puits-la-Marlière.

Mme BOGHOSSIAN indique que certaines entreprises ont déjà été repérées pour s'installer dans cette zone : ainsi sont prévus le dédoublement du dépôt de bus de Saint-Denis de la RATP et l'installation d'une entreprise de fabrication de pâtisseries orientales.

☞ Mme COUZOUYAN questionne sur le plan de circulation prévu à cet endroit.

Mme BOGHOSSIAN indique qu'un giratoire sera réalisé au niveau du coude de l'avenue des Erables.

Mme TROLLE **propose qu'une présentation des travaux réalisés sur la Ville soit diffusée au prochain Conseil de quartier**. Elle indique également par ailleurs les travaux à venir sur le carrefour des Carreaux (en avril 2011) et les travaux réalisés pour l'extension du réseau de la Géothermie.

M. SENDRA complète ce point avec des informations concernant le barreau ferroviaire de Gonesse (liaison entre la ligne B et D du RER en passant par la gare de Gonesse prévue en 2017, permettant notamment de rejoindre plus rapidement Roissy Pôle), en indiquant qu'un réseau de bus sera mis en service dans l'attente de cette liaison.

Il indique également que le réseau de grande vitesse Paris/Amiens passera par Villiers-le-Bel, qui accueillera également un arrêt d'un autre réseau de banlieue (omnibus).

Mme BOGHOSSIAN s'assure qu'il n'y a pas d'autres questions que les participants souhaitent poser. Elle rappelle que le prochain Conseil des Charmettes aura lieu fin janvier 2011 et sera suivi par la Réunion de Quartier du Maire, organisée chaque année en février.

Mme BOGHOSSIAN remercie les participants et clôture le Conseil de Quartier.